

# Bulletin d'adhésion 2023-2024

Merci de vérifier les champs et de nous notifier les éventuelles modifications directement sur le bulletin.

## COORDONNEES DE LA STRUCTURE

Nom de la Structure : CC Mellois en Poitou.....  
Adresse de la structure : Les Arcades - 2 place de Strabourg 79500 MELLE.....  
Téléphone de la structure : .....  
Email de la structure : [accueil@melloisenpoitou.fr](mailto:accueil@melloisenpoitou.fr).....  
Nom du responsable légal : **Monsieur Fabrice MICHELET** .....

## COORDONNEES DES CORRESPONDANTS

Référent pour les correspondances RH suivi du (des) salarié(s) : Martine BONNET-BLANC .....  
Téléphone : 05 49 29 29 94 ..... Email : [martine.bonnetblanc@melloisenpoitou.fr](mailto:martine.bonnetblanc@melloisenpoitou.fr)  
Référent pour les correspondances financières facturation : PRUSINOWSKI Sonia .....  
Téléphone : 05 49 29 22 84 ..... Email : [sonia.prusinowski@melloisenpoitou.fr](mailto:sonia.prusinowski@melloisenpoitou.fr)

## COTISATION

- ☐ La structure sera prélevée de 60 € d'adhésion le 12 septembre 2023 par le GESA
- ☐ Pour les collectivités et nouveaux adhérents, versement du montant de la cotisation de 60 € par virement ou par chèque bancaire libellé à l'ordre du GESA 79 à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023

**Merci de régler la cotisation seule, indépendamment d'une facture de mise à disposition.**

Une facture acquittée vous sera adressée après acquittement de la cotisation pour votre comptabilité.

**Le bulletin d'adhésion est à retourner par mail à [margaux.tisne@gesa79.fr](mailto:margaux.tisne@gesa79.fr) avant le 27 août 2023 au plus tard**

Fait à : ..... le : .....

Signature du responsable légal et cachet de la structure

## CADRE RÉSERVÉ UNIQUEMENT AU GESA 79

- ☐ Adhésion utilisateur ou ☐ simple membre
- ☐ Bulletin d'adhésion complété et signé
- ☐ Versement de la cotisation
- ☐ Règlement intérieur et convention cadre de mise à disposition signés
- ☐ Garanties financières s'il y a lieu
- ☐ Documents financiers : compte de résultat et bilan de l'exercice clos et budget prévisionnel 2023-2024
- ☐ Planning annuel d'engagement signés par les 3 parties (GESA, adhérents et salariés)
- ☐ Fiche de mise à disposition signée par les 2 parties (GESA et adhérents-utilisateurs)